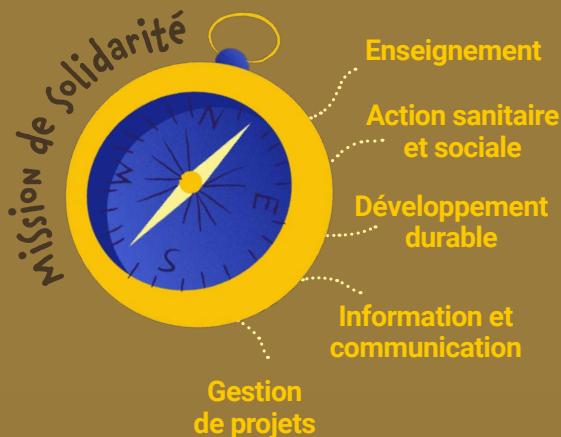


# LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



## 18 et plus.

Expérience professionnelle ou connaissance du pays souhaitée. Toutes nationalités.



Durée maximale d'une mission : **2 ans.**



**Dans les pays du Sud et de l'Europe de l'Est.**



## Indemnité mensuelle exonérée d'impôt.

Protection sociale, logement, frais de transport et nourriture sont pris en charge. Formation avant le départ et aides au retour.



**Expérience de solidarité internationale** et immersion dans la vie d'un pays.



**Attestation d'accomplissement de mission VSI.**



**Clong Volontariat.**

Une question ?

Contacte un référent du Réseau Eurodesk France dans une structure **Info Jeunes.**



On est vraiment acteur de la coopération internationale !

marine

